

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: Avant de donner la parole au député suivant, je dois, en conformité de l'article 40 du Règlement, informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de York-Sunbury (M. Howie)—La défense nationale—L'exclusion de la base de Gagetown de l'affection de certains crédits, de député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)—La sécurité sociale—Les pensions de retraite de la Fonction publique, des forces armées et de la GRC—Le plafond et l'indexation; le député de Vancouver-Quadra (M. Clarke)—La défense nationale—Jericholand (Vancouver)—La question de la vente des terrains.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ceux d'entre nous qui ont le privilège de faire leurs débuts à la Chambre se trouvent pris dans un engrenage de circonstances exceptionnelles qui entraînent les nouvelles recrues au plus épais de la mêlée plus vite que de coutume. Tout au moins, c'est ce que me laissent entendre certains députés chevronnés, monsieur l'Orateur. Moi-même, j'ai été impressionné par la haute qualité de certains discours de collègues des deux côtés de la Chambre dont c'est, comme pour moi, la première session à la Chambre. J'ai été frappé aussi de l'enthousiasme qu'apportent les nouveaux à participer aux travaux de la Chambre et des comités. Si je peux m'étendre encore un instant là-dessus, je dirai qu'à bien des égards, mon parti est privilégié à la Chambre. D'abord, nous avons, en tant que nouveaux députés, un groupe de parlementaires chevronnés, dotés de talents et de connaissances exceptionnelles pour nous guider pendant l'étape de notre initiation. A mon avis, ils ont considérablement abrégé le temps que, selon moi, il nous aurait fallu pour devenir des députés compétents.

Quant au budget, monsieur l'Orateur, je n'ai nullement l'intention de le disséquer article par article ni d'exposer ses faiblesses. Le chef de mon parti et plusieurs de mes collègues s'en sont fort bien chargés. Je pense que lors du débat sur le budget tout député peut s'écarter du sujet et traiter de questions qui pour lui ou elle ont une signification ou un intérêt spécial. C'est ce que je voudrais faire et, même si je ne puis assurer personne que mes collègues

Le budget—M. Mitges

conviendront de tout ce que je vais dire, je serais moins qu'honnête si je devais laisser cette considération m'empêcher de suivre mon propos. Pour situer mes remarques, je rappellerai à mes collègues la déclaration faite le 5 janvier par le motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône, le député de Nipissing (M. Blais). Comme nous pouvons le lire à la page 25 du hansard de ce jour, il déclarait:

Aucun député, j'en suis certain, n'a reçu de ses électeurs mandat de siéger à la Chambre pour ne pas participer aux débats mais les étouffer.

Le nouveau député de Nipissing mérite tous nos compliments pour cette observation, monsieur l'Orateur, mais je ne puis en dire autant du motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône, le député de Lachine (M. Blaker). Tel qu'en fait foi le hansard du 5 janvier à la page 28, il a dit, et je cite:

... bon nombre de Canadiens pensaient que les grandes discussions sur l'unité canadienne étaient terminées ...

Quelle déclaration, monsieur l'Orateur! Je les mentionne car j'ai l'intention de vous entretenir pendant quelques minutes de la question de l'unité nationale. C'est un des sujets qui me tiennent le plus à cœur, monsieur l'Orateur, et je vais contester certaines conceptions erronées que se relancent actuellement quelques personnes pour des raisons strictement personnelles et sectaires.

D'abord, monsieur l'Orateur, aucun Canadien sensé ne saurait accepter l'affirmation selon laquelle le débat sur l'unité nationale est clos. Il se poursuivra encore bien longtemps après que nous serons tous partis pour un monde meilleur ... ou pire. Avant d'aller plus loin, je me reporte encore une fois au hansard. Voici ce que le premier ministre (M. Trudeau) déclarait, comme en fait foi la page 58 du hansard du 8 janvier:

Il est évident que le problème de l'unité nationale n'est pas encore résolu au Canada.

Le premier ministre est mieux placé que quiconque pour le savoir, monsieur l'Orateur. Au cours des mandats des deux derniers gouvernements, et surtout du gouvernement actuel, la cause de l'unité nationale a régressé comme jamais encore au cours de notre histoire. C'est précisément ce que les électeurs canadiens ont essayé de dire au premier ministre le 30 octobre dernier; et même s'il le reconnaît, je ne crois pas encore que lui ou son gouvernement aient l'intention de modifier leur position sur la question. Il est très dangereux que trop de Canadiens se rallient à l'opinion du député de Lachine, qui préconise un arrêt du dialogue sur la question de l'unité. Le député doit craindre que ses idées sur le sujet ne résistent pas à l'analyse et au dialogue.

A la suite des récentes élections, le premier ministre s'est plaint de ce qu'il y avait à la Chambre des députés qui avaient fait preuve de racisme pendant leur campagne électorale; jusqu'ici, il n'a pas cité de noms, et je doute qu'il le fasse. Monsieur l'Orateur, le premier ministre a dit qu'il n'y aura pas de véritable unité au Canada tant que nous autres, anglophones, n'aurons pas reconnu que nous sommes un pays bilingue. Or ce fait, nous l'avons reconnu dès 1966, et nous le reconnaissons tous aujourd'hui. Mais qu'en est-il aujourd'hui? Pratiquement tous les jours à la télévision de Radio-Canada, nous avons de nouvelles preuves que le mouvement séparatiste québécois croît plus rapidement que jamais dans notre longue histoire.

Nos tentatives actuelles pour réaliser l'unité nationale, pour réunir notre peuple en un tout, n'ont pas l'effet voulu. C'est la raison majeure pour laquelle j'estime que nous devons entreprendre une nouvelle étude de la ques-